

Audition, en application de l'article 13 de la Constitution, de Monsieur François JACQ, candidat proposé aux fonctions de Président du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales (CNES).
Mardi 29 avril 2025

Madame la Présidente,
Monsieur Jacq,
Chers collègues,

Comme vous l'avez rappelé, Madame la Présidente, nous sommes réunis aujourd'hui pour nous prononcer sur la candidature de Monsieur François Jacq, dont la nomination est proposée en qualité de Président du CNES.

L'enjeu pour nous est d'approuver ou non cette nomination de Monsieur Jacq à ce poste pour une durée de onze mois, puisqu'il s'agit à ce stade de terminer la durée du mandat de Philippe Baptiste restant à courir, soit jusqu'au 8 avril 2026.

Le CNES est à la fois une agence de programme, un centre technique et un opérateur spatial. C'est « l'agence spatiale française » qui est chargée d'élaborer et de proposer au Gouvernement la politique spatiale française, que ce soit pour les opérations civiles, militaires ou duales.

Les quatre missions fondamentales du CNES sont précisées dans son contrat d'objectif et de performances (COP) 2022-2025 :

1. La première mission vise à maintenir et à renforcer l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe dans le domaine spatial, en garantissant notamment la capacité d'accéder de manière autonome à l'espace, en développant des systèmes civils et militaires et en garantissant l'utilisation des infrastructures, des services et des données spatiales ;
2. La deuxième mission vise à soutenir et à faire rayonner l'excellence scientifique française. L'espace et son exploration sont en effet au cœur d'avancées scientifiques dans de nombreux domaines ;
3. La troisième mission vise à faire progresser la compétitivité de l'écosystème spatial, en accompagnant les acteurs de la filiale française et en encourageant le développement d'une nouvelle économie du spatial appelée « NewSpace » ;
4. La quatrième mission consiste à encourager les missions spatiales dont le but est de mieux comprendre le climat et son évolution afin d'accompagner la transition écologique du secteur spatial français.

En 2025, le budget du CNES, incluant la part française à l'Agence spatiale européenne (ESA) s'élève à près de 3,0 milliards d'euros. Il compte 2 350 salariés (dont 39% de femmes) répartis sur ses sites de Paris, Toulouse et la base de lancement de Kourou. 87% d'entre eux sont des cadres ou des ingénieurs.

Au regard de l'attention renouvelée portée à la conquête spatiale et au développement des entreprises du secteur spatial, quelle contribution à la « stratégie spatiale française à l'horizon 2040 » souhaitez-vous proposer au Gouvernement ? Je précise qu'elle est en cours d'élaboration.

Quelles seront vos grandes priorités à la tête du CNES au cours de l'année qui vient ?

Quels sont les points marquants du bilan de votre prédécesseur Philippe Baptiste que vous souhaitez poursuivre et approfondir ?

Quelles inflexions envisagez-vous d'apporter d'ores et déjà et sur quels aspects ?

Au-delà de ces questions, je vais aborder 5 thèmes à propos desquels nous souhaitons vous entendre.

1) l'accès autonome de l'Europe à l'espace

Pour la CAE du sénat, les enjeux de l'accès autonome de l'Europe à l'espace dans le cadre du programme Ariane 6 constituent la problématique qui nous préoccupe le plus, puisque nous avons perdu en quelques années notre souveraineté en la matière.

Lancé en décembre 2014, le programme Ariane 6 a connu des retards et des surcoûts importants évalués à 600 millions d'euros mais a enfin accompli son vol inaugural le 9 juillet 2024 et son premier vol commercial le 6 mars 2025 en mettant en orbite le satellite d'observation militaire français CSO-3.

Quatre autres lancements sont prévus en 2025, avec notamment le début des lancements pour la constellation Kuiper d'Amazon, puis entre cinq et dix en 2026, pour atteindre la pleine cadence avec dix tirs par an à partir de 2027.

Considérez-vous que le modèle d'Ariane 6, entré en service avec plusieurs années de retard, et qui fait face en particulier à la concurrence des fusées Falcon de SpaceX, est compétitif économiquement ?

Au-delà de la finalisation d'Ariane 6, qui est un lanceur lourd, comment doit selon vous se positionner la France dans le développement des micro-lanceurs et des lanceurs réutilisables, indispensables pour nous garantir un accès autonome et durable à l'espace ?

2) le volet spatial du plan France 2030

Le CNES joue depuis 2022 un rôle clef dans le déploiement du volet spatial du programme France 2030 qui est doté de 1,5 milliard d'euros. Le CNES a en effet la responsabilité d'identifier les marchés émergents grâce à l'Observatoire du spatial, de proposer des feuilles de route pour stimuler l'innovation et la recherche de solutions industrielles dans ces domaines, puis de réaliser les appels d'offres correspondants.

Considérez-vous que le triple objectif assigné au volet spatial de France 2030, à savoir développer l'écosystème de start-up dédié au spatial connu sous le nom de « NewSpace », investir dans les technologies de rupture qui façonneront l'avenir du spatial et cibler les investissements sur les marchés porteurs, a de bonnes chances d'être atteint ?

3) la recherche scientifique en matière spatiale

Le spatial est au cœur des avancées scientifiques dans de nombreux domaines : connaissance de l'Univers et du système terrestre, science de la matière ou science de la vie, mais également recherches appliquées au service de l'économie et de la société. Le CNES est l'opérateur chargé de porter ces projets de recherche scientifique en matière spatiale.

90 % de ces programmes de recherche du CNES résultent de coopérations internationales, avec par exemple le satellite SWOT (Surface Water and Ocean Topography) produit de la collaboration franco-

américaine entre le CNES et la NASA qui révolutionne la mesure du niveau des eaux, celle des océans mais aussi des lacs et fleuves.

L'observation de la Terre est un enjeu majeur car elle est déterminante pour les questions du climat, de biodiversité ou bien encore du suivi de polluants.

Or certains des programmes liés à cette thématique fondamentale pourraient être remis en question par l'administration Trump en raison de son hostilité à la recherche sur le réchauffement climatique et plus largement de sa remise en question idéologique de la Science.

Comment abordez-vous la remise en question par les Etats-Unis de programme de recherche communs qui sont essentiels pour comprendre le réchauffement climatique et ses conséquences ? Quelle appréciation portez-vous sur les priorités de recherche actuelle du CNES ? Des domaines vous paraissent-ils plus prometteurs que d'autres ?

Comment vous positionnez-vous sur la question des vols habités et de l'exploration spatiale ? Quelle est votre réflexion sur l'état du droit international de l'espace ? Comment éviter que prévale la loi du plus fort et aller vers plus de coopération en matière d'occupation de l'espace, d'exploitation de ses ressources ou de gestion des déchets spatiaux par exemples ?

4) la connectivité spatiale et les constellations de satellites

Dans le contexte actuel de développement et de mise en service de plusieurs constellations de satellites tant publiques (Chine et États-Unis) que privées (Oneweb, Starlink, Kuiper) répondant aux besoins actuels de traitement de données et de connectivité découlant de la transition numérique, le secteur des télécommunications est plus que jamais stratégique pour la France et l'Europe.

Décidé en mars 2023, le programme IRIS2 (Infrastructure de résilience, d'interconnectivité et de sécurité par satellite) vise à répondre à cet enjeu en constituant le premier réseau de satellites multi-orbitaux en Europe.

Cette constellation sera constituée d'environ 300 satellites et devrait voir le jour en 2030. Elle devra garantir l'autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine des communications gouvernementales sécurisées, fournir des services commerciaux et maximiser les synergies entre les infrastructures gouvernementales et commerciales.

Quelles sont pour vous les forces et faiblesses du projet de constellation européenne de satellites, la « constellation Iris2 », piloté par la Commission européenne ?

Pensez-vous que les entreprises françaises sont suffisamment mobilisées sur ce projet et, surtout, qu'elles seront en mesure d'en tirer des bénéfices significatifs et lesquels selon vous ?

5) les enjeux internes au CNES

Et avant de vous céder la parole Monsieur Jacq, je souhaite aborder une dernière thématique : celle des principaux enjeux internes au CNES.

Comme la Cour des comptes l'a diagnostiqué dans un récent rapport, le maintien des capacités techniques du CNES constitue un véritable défi car il fait face à un problème durable de vieillissement de sa population d'ingénieurs, doublé d'un défaut d'attractivité en début de carrière et de départs en cours de carrière.

50 % de son parc informatique est aujourd'hui considéré comme obsolète, le CNES devra donc investir massivement dans ses systèmes d'information, investissements qui s'ajouteront à ceux qu'il devra consentir pour remédier à la vétusté du centre spatial de Toulouse.

Comment percevez-vous les différents défis internes du CNES, en particulier dans les domaines des ressources humaines, des systèmes d'information ou bien encore de l'immobilier ?

Alors que le CNES est chargé de la gestion de la base de lancement de Kourou, en Guyane, quelles sont aujourd'hui les perspectives de développement et de modernisation de Kourou, notamment au regard du retrait de la Russie depuis 2022 ?

Monsieur Jacq,

Nous avons besoin pour nous prononcer sur votre nomination de bien comprendre comment vous vous positionnez sur les différents enjeux que je viens d'évoquer et d'identifier les priorités qui seront les vôtres pendant l'année de mandat qui vous pourrait vous être confiée à la tête du CNES.

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous voudrez bien apporter à ces différentes questions.